

Route

No 227

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

Le retour de la mère au foyer

PAR

La Rde Sœur GÉRIN-LAJOIE



Prix: 15 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTREAL

Direction:

SECRETARIAT DE L'É. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration:

L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1932

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

1A. L'École Sociale Populaire	
*1. L'Organisation ouvrière catholique en Hollande	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
2. L'Organisation ouvrière dans la province de Québec (2 ^e édition 1913)	Arthur SAINT-PIERRE
*3. De l'Éducation du sens social	R. P. LEROY, S. J.
*4. Comment protéger notre jeunesse: les patronages	R. P. PICHÉ, P. S. V.
*5. La Fédération Saint-Jean-Baptiste	Mme Marie GÉRIN-LAJOIE
*6. « Le Foyer » et ses œuvres	Abbé Henri GAUTHIER, P. S.
*7. La Caisse populaire — I	Alphonse DESJARDINS
*8. La Lutte antiscoloclique dans la province de Québec, depuis 1906	R. P. HUGOLIN, O. F. M.
*9. Le Logement de la famille ouvrière — I	Abbé GOUIN, P. S. S.
*10-11. Le Logement de la famille ouvrière — II	Abbé GOUIN, P. S. S.
*12. La Caisse populaire — II	Alphonse DESJARDINS
*13. Le Mouvement mutualiste dans Québec	J.-B. SAINT-ARNAUD
*14. Le Cercle ouvrier	R. P. L. HUDON, S. J.
*15. L'Encyclique « <i>Retum novarum</i> »	S. S. LÉON XIII
*16. Les Œuvres nécessaires	R. P. VALENTIN-BRETON, O. F. M.
*17. L'Église et les associations ouvrières	Henri BEAUVAIS
18-19. Contre l'alcool	Dr Joseph GAUVREAU
20-21. Un catholique social: Frédéric Ozanam	Abbé GOUIN, P. S. S.
*22. L'Organisation professionnelle	Arthur SAINT-PIERRE
*23. Réformes scolaires	V.-E. BEAUPRÉ
*24. Le Clergé et les études sociales	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*25. Le Travail chrétien	Abbé Paul MAYRAND, D. TH.
*26. La Lettre sur le « Sillon »	S. S. PIE X
*27-28. La Cour Juvenile	Abbé GOUIN, P. S. S.
*29. La Goutte de lait	Dr Joseph GAUVREAU
*30. La Filtration américaine du Travail	Arthur SAINT-PIERRE
31. L'Utopie socialiste — I	XXX
*32. Conseils aux ouvriers canadiens	DOMBRAY-SCHMITT
33. Les Écoles maternelles	Chanoine DESGRANGES
*34-35. L'Église et le progrès social	R. P. DALY, C. S. S. R.
36-37. Le Devoir social	Chanoine DESGRANGES
38. L'Utopie socialiste — II	Arthur SAINT-PIERRE
39. Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique	Arthur SAINT-PIERRE
40. Les Syndicats socialistes et neutres	R. P. GUILLOT, C. S. S. R.
41. L'Église et l'organisation ouvrière	R. P. TRUDEAU, O. F.
*42-43. Le Comte Albert de Mun	Abbé Edmond HÉBERT
44-45. Le Socialisme	Arthur SAINT-PIERRE
46. A propos d'immunités	Abbé Edmond HÉBERT
*47. La Formation d'opères sociaux par l'A. C. J. C.	R. P. GOUTHIER, O. F.
48-49. Leçons pratiques d'action sociale catholique	R. P. S. BELLAVANCE, S. J.
50. La Désertion des campagnes	R. P. RUTTEN, O. F.
51. Les Avantages de l'agriculture	R. P. Adélaïde DUGRÉ, S. J.
*52. Les Cercles d'études féminins	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
53-54. Le Règne social du Sacré Cœur	Marie-J. GÉRIN-LAJOIE
55. Le Comptoir coopératif	Abbé GOUIN, P. S. S.
56-57. L'Œuvre de vacances des grèves	Anatole VANIER
*58. Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école	Abbé GOUIN, P. S. S.
59. Le Clergé et les œuvres sociales	Jean-Charles MAGNAN, B. S. A.
60. L'Esprit chrétien dans la famille et la société	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*61. Projet de colonisation	R. P. Marcel MARTINEAU, S. J.
62-64. Vers les terres neuves	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
La Question sociale et nos devoirs — I	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
La Question sociale et nos devoirs — II	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
La Question sociale et nos devoirs — III	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
65. Hygiène du logement	Dr J.-A. BAUDOUIN
66-73. Albert de Mun et le devoir social	Abbé GOUIN, P. S. S.

Le retour de la mère au foyer¹

Par la révérende Sœur GÉRIN-LAJOIE
Supérieure de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil

I. — FÉMINISME LIBÉRAL ET FÉMINISME CHRÉTIEN

« C'est à la maison avant tout, dit Notre Saint-Père le Pape, et dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques qu'est le travail des mères de famille. »

Le féminisme libéral, qui prétend affranchir la femme en la dégageant de ses obligations domestiques, se trouve atteint par cette déclaration si nette. Car l'ordre social chrétien réclame que l'individu subordonne l'exercice de sa liberté aux exigences d'ordre supérieur.

Nous n'ignorons pas que le progrès moderne doit au christianisme d'avoir inspiré et permis l'émancipation de l'individu et qu'il a dégagé la femme et l'enfant d'une tyrannie séculaire. Mais ce n'est pas l'esprit chrétien qui a inventé l'individualisme féminin ou autre.

L'individualisme considère l'individu comme un être isolé, sans attache à la société et sans devoirs envers elle; comme un être qui a en lui-même sa propre fin et qui doit la poursuivre sans égard aux conséquences pour les autres...

Or, si respectueuse qu'elle soit de l'âme et de la destinée personnelle de ses enfants, l'Église ne considère jamais un chrétien comme un isolé: tout chrétien est un membre d'un même corps qui est le Christ. Un membre doit agir sous la direction de la tête et pour le bien de tout le corps. C'est l'ordre social chrétien dans lequel chacun doit trou-

1. Ce cours a été professé à la Semaine sociale de Montréal, le 1^{er} septembre 1932. On peut se procurer le compte rendu complet de cette Semaine consacrée à l'Ordre social chrétien, d'après l'encyclique *Quadragesimo anno*, au Secrétariat des Semaines sociales, 1961, rue Rachel Est, Montréal. \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco.

ver son propre bonheur à faire celui des autres; dans lequel la charité est le grand ressort de l'activité personnelle et le commandement par excellence.

L'ordre providentiel, en effet, exige la subordination des uns aux autres et la subordination de tous et des sociétés elles-mêmes aux volontés divines.

C'est pourquoi l'Église, en déliant de siècle en siècle les liens d'iniquité, se garde bien de trancher les muscles de l'organisme social, la hiérarchie, la dépendance réciproque et la nécessaire coopération entre les individus et les institutions sans lesquelles l'activité n'est plus possible.

Au féminisme libéral qui prône le droit au divorce, la limitation des naissances, l'organisation individualiste de la vie et la licence sous toutes ses formes, elle oppose le *féminisme chrétien*, qui veut obtenir pour la femme certains droits, mais en vue de l'accomplissement intégral de ses devoirs, par exemple un certain droit au travail, parce que le travail protège non seulement son existence, mais encore sa moralité; ou encore le développement normal de ses facultés, parce que cette culture doit la rendre plus apte à servir. Pourvu toutefois que, mise en possession de sa pleine puissance d'action, la femme soit rendue plus consciente de ses devoirs, plus avertie des conditions sociales dans lesquelles elle doit agir, et que des institutions appropriées l'aident à remplir chrétiennement ses tâches nouvelles.

Aussi, le féminisme chrétien entend-il confirmer la femme dans sa vocation providentielle, l'attacher par des liens — plus forts que le sentiment ou la contrainte — à l'ordre social chrétien qui réclame sa présence dans la famille.

Évidemment, toutes les femmes ne sont pas appelées à fonder un foyer, ni à concourir directement aux activités familiales. Les circonstances sociales ne le permettent pas toujours, puisque le chiffre de la population féminine dé-

passé en plusieurs pays celui de la population masculine. Et il est parfois sage et opportun de conseiller le célibat. L'Église elle-même, pour des motifs surnaturels, l'encourage hautement.

Même alors, cependant, elle confie au plus grand nombre de ses religieuses des tâches précisément maternelles comme sont l'éducation des enfants, le soin des malades, le secours aux pauvres.

Et si elle leur ouvre aujourd'hui des champs d'action nouveaux, si elle les convie à des études et à des œuvres qui semblent outrepasser leurs ordinaires prérogatives, n'est-ce pas que la femme et l'enfant, la famille tout entière y sont en cause ?

Même attitude à l'égard des femmes du monde, qu'elle invite à l'action catholique et aux œuvres sociales qui dépassent les limites de leurs foyers respectifs, mais dont la répercussion atteint, comme les ondes invisibles de l'atmosphère, des postes récepteurs en d'autres foyers innombrables... Il y a sans doute des vocations hors cadre — celles des Jeanne d'Arc, des Catherine de Sienne. Mais ce qui doit caractériser l'action sociale de la femme chrétienne dans tous les domaines, n'est-ce pas à côté ou mieux en vue de la grande préoccupation religieuse et apostolique du règne du Christ, le rétablissement, dans toute sa splendeur, du foyer chrétien où s'alimente la vie de l'âme, de l'esprit et du cœur, où se forment des générations magnifiques ?

Car même si l'on pouvait imaginer, humainement, des systèmes capables de perpétuer la race en dehors de la famille, on ne saurait concevoir, sans la famille, l'ordre social chrétien.

La volonté divine est manifeste à cet égard, tandis que la raison et l'expérience purement humaines suffisent à confirmer les principes de la foi.

II. — LA FEMME AU FOYER

Or, tant que nous voudrions maintenir la famille, nous aurons besoin de la femme pour y veiller.

Sans doute, les conditions de la vie familiale peuvent changer. Mais rien ne saurait remplacer cette présence de la mère au milieu des siens: l'âme ne saurait animer un corps sans y être!

Si merveilleuses que soient nos inventions modernes, je ne sache pas qu'elles aient jamais suppléé le regard, la parole, la main douce et si puissante d'une mère!

L'antiquité l'avait bien compris ce devoir imprescriptible de la femme. Plus près que nous des origines de la vie et pour conserver à jamais le souvenir du commandement divin, elle avait fait de chaque femme la gardienne du feu sacré au foyer domestique. Identifiée avec la flamme vacillante qu'un éloignement momentané ou qu'un oubli suffisent à faire périr, son existence était toute concentrée en ce sanctuaire de la famille. Vivant symbole de l'ordre providentiel qui a fait l'âme de la femme comme cette flamme domestique: les murs du foyer la protègent, et la tâche de protéger la vie des autres la fait forte et lumineuse. Ainsi l'exercice de toute vocation providentielle procure à chacun le plus haut apport de vie personnelle. Et il est faux de dire que la femme dans la famille est vouée à l'immolation. On semble trop l'insinuer parfois.

Sans doute, la douleur et le sacrifice restent la condition de toute fécondité physique et spirituelle. Aussi bien la vie familiale n'en est pas exempte. Mais en dépit des conditions parfois pénibles qui s'y rencontrent, pourvu que la justice et la charité chrétiennes en adoucissent les conséquences, elle reste pour la femme la vocation humaine la plus propre à lui procurer le bonheur.

Tout dans l'organisme féminin réclame la tranquillité de la vie d'intérieur, la diversité des occupations ménagères, la sécurité et la sympathie d'un entourage protecteur, des mobiles désintéressés à son activité.

La vie du dehors, les tâches spécialisées qui exigent une plus forte tension nerveuse, la lutte pour la vie avec ses nécessaires déboires, tout cela fait que la femme s'épuise dans l'isolement et dans les tâches fastidieuses de la vie économique.

Il y a, sans doute, bien des mères malheureuses, mais ne le sont-elles pas faute de trouver une vie familiale normale? Tandis que même en réalisant pleinement leurs promesses, ni la vie professionnelle, ni la vie ouvrière ne peuvent satisfaire le cœur de la femme.

Mme Ève Baudoin, l'auteur du beau livre *le Retour de la mère au foyer*, va plus loin: elle confronte dans le détail le travail domestique et celui de l'ouvrière:

« Dans l'ensemble, les métiers exercés par les femmes, dit-elle, à l'usine, au bureau, au magasin de vente ou à l'atelier, sont nettement inférieurs, en raffinement et en intérêt, au simple travail ménager qu'elles exécuteraient au logis, ceci sans parler même de l'éducation des enfants et des différentes tâches morales. »

Et parlant des employées de bureau:

« Des femmes dont l'intelligence pratique serait merveilleusement utilisée au logis, tirent des manettes ou dactylographient des formules du matin au soir, tous les jours de leur vie... »

Le même auteur ne craint pas de mettre la vocation maternelle et familiale au-dessus de toute comparaison:

« Outre la tâche ménagère, dont la valeur est énorme, et qui, par la prospérité qu'elle assure et l'harmonie qu'elle crée, est le véhicule des œuvres plus grandes; au delà des soins aux enfants, aux faibles de la famille et aux malades; par delà cette savante économie domestique dont la France

bénéficie tellement quand le chômage et les crises diverses menacent l'équilibre social; au-dessus de tout cela, la mère de famille a une tâche à poursuivre. Éducatrice de ceux qui seront l'avenir, artisane subtile de la spiritualité de l'enfant, élément puissamment constitutif de la vie sociale par sa propre activité et par la préparation des futurs citoyens, la mère de famille ne doit pas considérer sa tâche comme médiocre et rebutante: elle risque plutôt d'y rester inférieure, faute de la concevoir dans toute son étendue. »

La femme peut donc trouver au foyer le plein épanouissement de ses plus hautes facultés et par conséquent y être heureuse.

Car si les conditions modernes ont diminué par certains côtés les tâches domestiques, elles ont introduit au foyer tant de moyens nouveaux et scientifiques d'accomplir les moindres travaux, elles ont tant élevé le niveau de la vie et introduit d'exigences capables d'utiliser toutes nos ressources d'ingéniosité et d'instruction que la femme initiée y trouve ample matière à intérêt.

D'autre part, au point de vue non pas individuel mais social, c'est encore dans la famille que la femme donne son plein rendement.

La femme, nous le savons, est un facteur important dans la production industrielle moderne. Elle occupe des positions nombreuses dans le commerce et dans les professions. Nous pouvons le constater comme une réponse victorieuse à ceux qui voudraient l'accuser d'infériorité intellectuelle ou autre. Mais, cette petite vengeance accomplie, il faut constater que, si utile soit-elle dans le domaine de la production ou de l'échange économique, ce n'est pas là que la femme atteint son plein rendement social: c'est dans la famille.

Il ne s'agit pas de savoir si la femme peut être une excellente ouvrière ou excellente comptable ou excellent professeur, mais bien si c'est là ce qu'elle peut le mieux

faire. Car c'est un grand principe de rationalisation du travail de découvrir non pas tant les diverses aptitudes d'une personne que sa meilleure aptitude.

Et, de plus, dans l'organisation rationnelle d'un groupe quelconque, il faut laisser les spécialistes à leurs spécialités, les utiliser là où d'autres ne peuvent les remplacer. Or la femme dans la famille est irremplaçable. En ce sens dénué de toute tendance romanesque, la femme au foyer est très réellement souveraine.

Ainsi l'ordre social chrétien, en rappelant la femme au foyer, en l'appelant non pas à l'unique poste qu'elle puisse remplir mais à celui qu'elle remplit le mieux et où elle rend le plus de services, nous donne un modèle de rationalisation sociale.

Laissons au bolchevisme de rationaliser la société en dehors de l'ordre naturel établi par Dieu. Pour nous, nous avons la certitude d'y atteindre en fortifiant la famille, par le rappel de la femme au foyer.

III. — L'EXODE DU FOYER: SES CONSÉQUENCES

Et c'est urgent. Car, plus que la guerre, plus que la crise économique ou le bolchevisme lui-même, l'exode des foyers menace notre société.

Je ne parle pas de ces départs tragiques qui suivent une querelle, entraînent la séparation ou le divorce je ne, parle pas même de ces départs coupables de femmes mondaines qui préfèrent le plaisir au devoir, mais de cet exode continu, inconscient, corrosif, de celles qui, généreuses souvent, héroïques même, s'en vont travailler au dehors pour aider au père de famille à gagner le pain quotidien, ou de celles qu'une ambition peu éclairée pousse à chercher dans le travail rémunérateur un moyen de contribuer à la prospérité de la famille.

Les statistiques françaises relevaient, en 1921, 8,000,000 de femmes mariées qui s'adonnaient à des travaux en dehors de leur famille, en France.

Dans notre pays, la situation n'est pas la même. Néanmoins, 490,000 femmes et jeunes filles sont employées dans les diverses branches de l'activité économique. Près de 18,000 dans l'agriculture, plus de 100,000 dans les manufactures et 20,000 en diverses industries, 75,000 dans le commerce et la finance, enfin 250,000 dans les divers services domestiques. On trouve des femmes dans les transports, dans les services de pêche et de chasse, dans les mines et les carrières et même dans la construction.

Ce qui doit attirer notre attention, c'est que le pourcentage des employées féminines était de moins de 9 pour cent en 1891, tandis qu'il est de plus de 16 pour cent en 1921, presque le double.

Bien que nos statistiques n'indiquent pas quelle est la proportion de femmes mariées comprise dans ces chiffres, nous savons que celles-ci sont tous les jours plus nombreuses. Nos garderies en font foi: veuves chargées d'enfants, femmes de malades ou d'infirmes, de chômeurs, d'ivrognes, de paresseux, de dénaturés et aussi, malheureusement, jeunes femmes qu'aucune nécessité réelle ne pousse au travail, mais la seule perspective d'un gain rapide et bien souvent illusoire.

Le travail de la mère hors du foyer s'introduit dans nos mœurs: nous n'avons pas le droit de fermer les yeux sur ce fait gros de conséquences et de nous reposer de notre avenir sur le passé. Avec Mme Baudoin, tâchons de saisir la physionomie réaliste du travail de la femme ouvrière. Puisse l'expérience des autres garantir notre jeune pays contre de semblables écarts!

« Il fait nuit noire, les trois quarts de l'année, dit-elle, lorsque se lève cette mère de famille. Vers 6 heures, si son travail de bureau ou d'atelier commence à 8 heures 30.

Dès cette minute, et jusqu'à celle du coucher lointain, elle va *faire vite*. Pressons, pressons, criaient, aux premiers jours du métropolitain, les employés chargés d'accélérer les mouvements d'un public encore mal dressé. Pressons, pressons, commandent à la mère de famille toutes les obligations de la journée.

« Allumage du feu, descente à la cave pour y quérir le charbon, un peu de ménage... 6 heures 30 déjà... Pressons, pressons... Il faut arracher les enfants de leur couchette, faire leur toilette, changer le tout-petit, le nourrir... 7 heures... Pressons ? Un coup de poing aux lits pendant que chauffe le déjeuner des enfants. Un brin de toilette personnelle tout en mangeant à grosses bouchées un morceau de pain. 7 heures 30. Vite les bérets et les capuchons des aînés, les lainages du dernier-né qu'on va déposer à la crèche. Pressons... La rue est mauvaise et il convient de conduire les gamins à l'école encore fermée; au seuil de la porte, ils attendront l'heure de l'ouverture de la classe, pendant que la mère sautera, son nourrisson au bras, dans un véhicule. Un ou deux changements de voiture en route. Pressons, pressons: la correspondance manquée marquerait un retard de présence au travail. Au pas de course, ayant confié le poupon à ses gardiennes du jour, la mère gagne le bureau: déjà le vantail oscille sous la voûte, la sonnette tinte et les cahiers de présence vont être retirés; une signature; un bond vers la salle de travail. Jusqu'à midi, il s'agira d'assurer la *moyenne* de production exigée.

« Pendant que le mari prend, à l'autre bout de la ville, son repas dans un petit café et que les petits, à l'école, vident le panier de provisions préparé par la mère, celle-ci déjeune soit dans la maison où elle travaille, soit dans un restaurant à bon marché. Sa digestion se fait en repressant les bas et les chaussettes de toute la famille dans un coin du bureau ou de l'atelier, pendant qu'autour d'elle

ses compagnes jabetent de luxe et d'amour: les petits pieds qui traînent joyeusement la chaussure n'attendent pas qu'un talon soit rapiécé pour en ouvrir un autre. Pressons, pressons... 2 heures: le travail recommence jusqu'à 6 heures 30, exécuté sous l'œil impatient du chef. Voici l'instant attendu du retour. Le retour? Mais non, pas encore. Il faut, à cette heure indue, faire le marché. Aux petites voitures ou chez l'épicier, on achète de quoi fricoter en hâte un dîner et confectionner, pour le lendemain, les repas à emporter. Chargée d'un sac pansu, la mère court à la crèche, empoigne sur son bras libre le tout petit et reprend, sous le double faix, le chemin du foyer.

« Il est près de 8 heures quand la femme ranime le feu, si le mari ne s'en est pas chargé. Pas une minute à perdre. La soupe, préparée de la veille, est mise au chaud, le couvert se dresse. Rentrés seuls, les petits ont fait quelques dégâts dans la maison, non sans s'être d'eux-mêmes gratifiés de bosses et d'écorchures: le temps manque pour réparer les unes et panser les autres... 8 heures 30: à table; 9 heures: au lit, les enfants. La mère, sans les dorloter, leur en crie l'ordre en lavant la vaisselle; les légumes l'attendent qu'il lui faut éplucher et la viande qu'elle doit mettre à rôtir pour la distribuer le lendemain. 10 heures sonnent et l'homme est au lit quand la femme, les jambes douloureuses et les paupières lourdes, s'attaque au savonnage des bas et des chaussettes, quasi quotidien, la grande lessive étant réservée pour le dimanche. Dame! il faut bien que tout se fasse. Après le savonnage, qu'il soit 10 heures 30 ou 11 heures, l'entretien immédiat des vêtements doit encore trouver sa place.

« C'est bien tard que la mère de famille regagnera son lit... Et nous supposons que le poupon n'a pas eu de rages de dents.

« Journée bien remplie. En effet, remplie jusqu'à déborder assez largement sur le temps normal du sommeil.

Mais la besogne familiale ne tient pas dans un cadre uniforme: que viennent les maladies d'enfants, maladies inévitables — car nulle famille n'échappe aux coqueluches avec leurs quintes de trois mois durant, aux rougeoles si délicates à soigner, aux gripes, aux scarlatines, aux bronchites — que s'abattent les accidents, soit sur le père, soit sur les enfants; que s'impose un déménagement, une réparation d'intérieur; que s'annonce un nouveau bébé; qu'une grand'mère, tombée malade, appelle à l'aide dans quelque autre quartier ou quelque village distant..., alors la journée si bien remplie occupera le jour et la nuit. »

En lisant cette page, la parole du cardinal Manning nous revient à la mémoire: « La femme, dit-il, qui au pied de l'autel conclut un contrat avec son mari, contrat en vertu duquel elle se donne à lui et aux enfants à naître, n'a pas le droit de conclure un nouveau contrat avec un patron par lequel, de nouveau, elle engage toutes ses forces et tout son temps. »

Et tout récemment, Pie XI a fixé la pensée chrétienne à ce sujet: « C'est donc un abus, dit-il, un abus néfaste et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, soient contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, avant tout l'éducation des enfants. »

Les conséquences de cet abus, on le devine aisément, affectent d'abord la santé de la mère:

« Le surmenage, en quelque sorte latent, s'accuse soudain dans une éclosion brutale. Il envahit l'organisme, depuis longtemps anémié; il mord sur les nerfs, abat la force de résistance, agrippe le ressort moral. La femme s'affaiblit ou s'exaspère; elle devient inférieure à sa tâche, et à toute sa tâche. »

L'affaiblissement de la mère se répercute sur l'enfant :

« Le travail de la mère pendant qu'elle attend son enfant a d'ailleurs une répercussion sur la santé du petit, continue Mme Baudoin. C'est encore dans l'industrie allemande, dont j'ai les statistiques sous les yeux, dit-elle, qu'a été établie cette triste proportion: sur 1,000, parmi les mères ne travaillant pas, 185 mettent au jour des enfants débiles et 60 de leurs bébés meurent dans la première année; celles qui travaillent à domicile donnent naissance à 230 débiles et perdent 74 enfants; les chiffres montent à 332 enfants débiles et 162 morts, sur 1,000 mères travaillant au dehors. On constate, par ailleurs, que la moyenne du poids de l'enfant à sa naissance est moindre pour le fils de l'ouvrière que pour celui de la cultivatrice, et plus faible chez celui-ci que chez l'enfant de la ménagère. »

Enfin, l'enquête de Maria Baers, poursuivie dans dix grands centres, a démontré que « la moyenne des naissances évoluait entre 3 et 3.6 pour cent pour les ouvrières, alors qu'elle atteignait, pour les non-ouvrières, le chiffre de 6.3 pour cent.

« La mère de famille qui exerce un métier hors de chez elle fournit, dans sa double tâche, un temps de travail et un effort au-dessus de ses forces normales.

« Son budget n'y trouve pas, étant donné les frais de la vie extérieure, l'avantage qu'on imaginerait au premier abord. (Certains calculs font croire que le tiers au moins du salaire de la femme passe en faux frais, dus précisément à son éloignement du foyer.)

« Elle-même subit, du fait du surmenage et du manque de loisir pour penser et pour prier, une diminution morale. La fatigue, les promiscuités, l'absence de tout délassement menacent de la diriger vers l'immoralité.

« L'enfant a peine à naître au foyer que la femme déserte tous les jours: et c'est la marche vers l'adoption et l'application des théories communistes qui dégage la

femme de la maternité; c'est la tendance au néo-malthusianisme et à la stérilisation, cette forme dévoyée et sinistre de l'eugénisme. Lorsque l'enfant est né, il a peine à vivre. Quand il vit, il ne reçoit pas de véritable éducation; il manque de la surveillance irremplaçable d'une mère et de la tendresse d'une maman — cette douceur qui, pourtant, n'a pas été donnée à la triste humanité pour qu'elle la rejette.

« Le mari ne sent plus les attraits délicats, d'ordre moral et matériel, qui retiennent non seulement l'homme lui-même à certaines heures, mais le reste du temps sa pensée, au foyer où quelqu'un vit pour lui. La patience de la femme ne compense plus sa naturelle rudesse que vient plutôt heurter la nervosité de la travailleuse fatiguée. La mécontente guette à la porte. »

IV. — POURQUOI LES FEMMES QUITTENT LE FOYER

D'où vient que, en dépit de si funestes conséquences, la femme accepte et même recherche le travail hors du foyer ?

La cause immédiate, signalée par le Pape, semble bien être l'insuffisance du salaire de l'homme à faire vivre la famille.

« Et tout d'abord, dit-il, on doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens. Assurément, ajoute-t-il (et ces paroles nous indiquent jusqu'à quel point le Pape comprend la complexité de la question sociale et de la question féminine en particulier), les autres membres de la famille, chacun suivant ses forces, doivent contribuer à son entretien, ainsi qu'il en est non seulement dans les familles d'agriculteurs, mais aussi chez un grand nombre d'artisans et de petits commerçants. Mais il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge des enfants ou de la faiblesse des femmes. »

Ajoutons, à cette cause immédiate de l'insuffisance des salaires, l'ignorance ménagère et l'abandon des travaux domestiques.

Le salaire du mari suffit d'autant moins qu'il faut acheter fort cher les vêtements tout faits, les aliments préparés et recourir en toutes circonstances à des services rémunérés.

L'inexpérience des mères dans le soin des enfants et la préparation des menus pour la famille entraîne à la fin des frais de médecins.

Le foyer mal entretenu oblige à le fuir pour trouver la détente et l'agrément dont chacun sent le besoin. Et le prix de ces distractions s'élève quelquefois tellement, qu'il représente l'équivalent d'un supplément de salaire!

Si l'on se demande d'où provient cet oubli des travaux ménagers, peut-être faudra-t-il avouer que la femme a pris dans sa jeunesse l'habitude et le goût des travaux du dehors. C'est un cercle vicieux.

Mais d'où vient que la femme s'est laissé tenter une première fois à prendre le chemin de l'usine? Plusieurs lui jettent la pierre et répondent: goût de la liberté, souci de coquetterie, de luxe, légèreté! J'aime mieux penser que la femme n'a fait que suivre son rouet qui a pris le premier le chemin de l'usine?

Par l'introduction du machinisme, le travail à domicile a perdu de sa valeur économique. On a supplanté le travail de la femme à domicile sans se soucier de lui fournir chez elle une autre activité équivalente ou de lui procurer un intérêt supérieur en compensation. Nous commençons à comprendre qu'il faut réparer cette erreur par une éducation appropriée et par de nouveaux débouchés à l'activité féminine.

Leroy-Beaulieu parle d'une pétition qui fut faite autrefois par des femmes de France auprès des parlements pour que leur fût réservé le privilège de travailler dans les ma-

nufactures de tissage, à l'exclusion des hommes, parce que, disaient-elles, « c'est là un métier de femme! »

Et saint François Régis prit la défense des dentellières du Vivarais à qui l'on voulait fermer les portes de la manufacture des dentelles sous prétexte que ce travail à l'extérieur nuisait à la moralité des jeunes filles.

Ce n'est pas la femme qui a délaissé les travaux domestiques: au temps où elle filait la laine et la toile, où elle faisait dans notre pays de belles ceintures fléchées et de beaux manteaux d'édredon, pour affronter l'hiver, personne ne parlait du retour de la mère au foyer: toute son activité y était employée et toutes ses affections s'y concentraient.

Mais un à un, les rouets ont pris le chemin de l'usine, tous les métiers de la femme ont été confisqués par la grande industrie. Et avant même qu'on ait pu le constater, à une époque où le souci des enquêtes sociales pouvait passer pour une manie inoffensive..., la chaîne des traditions familiales, qui léguaient aux filles le trésor de l'expérience acquise par les mères, fut à jamais rompue...

Tandis que le sentiment s'affinait par l'usage d'objets moins grossiers, que les luxes d'autrefois devenaient les nécessités quotidiennes, que par conséquent les salaires d'autrefois devenaient insuffisants, les activités féminines devinrent de moins en moins productives, au sens économique du mot.

Et la femme inoccupée, au lieu d'entendre, comme autrefois, par les fenêtres ouvertes de sa demeure, le cri-cri des cigales, le bruissement de la brise dans les saules, le roucoulement des colombes sur les toits, le caquetage des poules en bas, et à travers l'espace le tintement pieux de l'angélus, la femme entend aujourd'hui, parmi les appels troublants de la rue, le sifflet strident et impératif de l'usine. Elle voit la foule qui s'y rend, l'affiche ardente

trompe ses yeux, elle quitte son foyer, où rien d'attirant ne la retient et où du reste elle s'ennuie...

La femme moderne s'ennuie au foyer. Sans doute, ayant désappris le travail domestique, elle n'y trouve plus un exercice suffisant à son activité ni surtout à sa curiosité surexcitée par les amusements de la vie moderne.

Mais elle s'y ennuit surtout parce qu'elle a désappris le sens de la vie chrétienne. La religion n'est plus, pour un grand nombre, qu'un ensemble de préceptes maussades et de sanctions pénibles. On en vient même à ne plus percevoir la limite entre le bien et le mal. A plus forte raison ignore-t-on les joies et les beautés de la vie intérieure. L'esprit de Dieu, qui se fait entendre dans le silence, se retire de nos vies trop agitées et trop bruyantes.

C'est la religion, dit Mme Baudoin, qui « donne le goût de vivre en plaçant dans les plus humbles choses un intérêt; elle élève au-dessus des désirs médiocres que l'on poursuit toujours sans y trouver satisfaction; elle provoque l'effort qui fait le progrès; et ce qu'elle demande de concessions envers les autres est généralement la clef du bonheur humain. L'ennui naît de l'irrégion, cela se conçoit: la vie, sans sa cause profonde, devient insipide. Moins croyante que jadis, la femme moderne s'ennuie chez elle ».

V. — LES REMÈDES

Pour empêcher ce triste exode des mères hors du foyer, d'admirables œuvres de charité ont à cœur de *secourir les pauvres à domicile*, afin de permettre à la mère de demeurer à son foyer quand le mari devient incapable de pourvoir aux besoins des siens. Mentionnons la Saint-Vincent-de-Paul, l'Assistance Maternelle, sans compter les secours quotidiens des Sœurs de charité.

L'aumône, cependant, n'est qu'un palliatif:

La *réglementation du travail et des salaires*, qui avait paru chose impossible aux libéraux de la vieille école, est

devenue réalisable depuis la mise en pratique de l'encyclique *Rerum novarum*. Il reste à en perfectionner l'application quant aux salaires minimum, aux contrats de travail, etc.

Mais la valeur de ces initiatives, leurs résultats surtout, dépendront de multiples facteurs dont la valeur personnelle des ouvriers et des employeurs ne sera pas le moindre.

En somme, peu de réformes sociales qui ne doivent s'appuyer à une réforme morale: car on peut toujours éluder l'application d'une loi de surveillance d'un fonctionnaire.

Pour suppléer à l'insuffisance de certains salaires, quand le nombre des enfants augmente, les *allocations familiales* semblent bien les plus légitimes des allocations. S'il est un service que l'État doit récompenser, c'est bien celui des parents qui donnent de nombreux enfants à la patrie. Max Turmann suggère que les allocations aux familles nombreuses ne soient données que dans le cas où la mère reste au foyer: c'est une excellente suggestion, mais à peu près inutile, croyons-nous, puisque peu de femmes ouvrières peuvent mettre au monde et conserver de nombreux enfants.

Mais législation et allocations ne sont encore que des moyens artificiels.

Pour rétablir un équilibre plus stable dans l'état économique de la famille, pour faire hausser les salaires des ouvriers, il faudrait trouver le moyen de diminuer la concurrence qu'ils se font entre eux.

Il ne s'agit pas de préconiser des moyens radicaux, de faire des prohibitions qui blesseraient la justice et la charité.

On ne saurait compter beaucoup sur la persuasion, quand il s'agit d'un gagne-pain à abandonner!

Mais si nous pouvions ouvrir aux gens de cœur le débouché par excellence que serait le retour à la terre, nous aurions touché la solution non seulement à l'abaissement

des salaires ouvriers, mais à bien d'autres problèmes sociaux, moraux et nationaux.

Pour être pratique, cependant, le retour à la terre ne devrait-il pas soustraire le colon, partiellement et au moins pour les choses essentielles à la vie, aux fluctuations et aux risques du monde économique moderne ?

L'habitant canadien, que le chômage des ouvriers des villes affecte au point de l'entraîner dans une faillite, n'est plus qu'un rouage du grand mécanisme industriel : sans le savoir, il a abdiqué sa fière liberté de terrien.

Pour le reconquérir, il faut que sa vie et celle des siens redevienne quelque peu indépendante du marché mondial.

Est-ce possible ? Nous nous sommes habitués à un train de vie qu'une famille seule peut difficilement se procurer même en retenant les enfants au foyer paternel. De plus, les habitudes patriarcales ne plairaient sans doute plus aux jeunes imbus d'indépendance.

Mais ce qu'une seule famille ne saurait réaliser, quelques familles réunies sous une sage direction ne le pourraient-elles pas ? N'y aurait-il pas une réorganisation rationnelle des groupements ruraux à opérer de manière que chacun d'eux, par un système d'industrie et d'échange local, puisse pourvoir aux besoins essentiels de la vie de ses membres ?

Cette organisation n'impliquerait nullement le divorce avec le monde économique moderne : le surplus de production de ces centres ruraux pourrait servir à l'échange extérieur et permettre de se procurer les produits de la grande industrie.

Elle n'impliquerait non plus aucune révolution politique ni sociale, mais elle servirait bien plutôt à prévenir la mise à l'essai de ces systèmes socialistes dont la réglementation outrancière tue l'initiative et l'intérêt personnel, tandis que la rationalisation des groupements ruraux, tout

en réglementant certaines activités, laisserait à chacun le libre choix de sa carrière et la propriété de ses biens.

Si l'on pouvait obtenir, en plus, que chaque groupe ait quelque moyen de rendre la vie attrayante, de pourvoir aux besoins supérieurs de l'esprit, de procurer à ses membres les secours religieux dont ils ont besoin, ne ferions-nous pas la plus décisive avance vers la solution de notre détresse actuelle et en même temps vers le retour de la femme au foyer ?

Car la femme de la campagne est fortement retenue au foyer.

Elle le serait d'autant plus que les activités locales réclameraient sans doute les filles, et la mère elle-même dans ses moments de loisirs.

Ainsi, indirectement la femme des villes verrait le salaire de l'homme monter, tandis que la concurrence ruineuse diminuerait.

Mais il ne suffira pas à la femme de l'ouvrier de jouir de conditions économiques meilleures. Il faudra éveiller en elle le désir de retourner ou de demeurer au foyer. Ce n'est pas chose facile quand rien n'y attire, ni le foyer lui-même, ni le savoir-faire de celle qui y préside.

Ce sont des œuvres sociales de premier ordre, celles qui vont à l'amélioration des logements ouvriers et à l'éducation ménagère des femmes du peuple.

On cite l'exemple des cités du nord de la France, où, grâce à des logements sains et attrayants, dans lesquels la mère demeure plus volontiers, la mortalité infantile est tombée de 11 pour cent, moyenne générale de la France, à 2.7 pour cent.

Il faudrait surtout que la femme, grâce à ses connaissances ménagères, pût faire avec plaisir les travaux qui s'offrent à elle: on ne fait avec plaisir que ce que l'on sait faire, ce que l'on a l'habitude de faire avec facilité.

Il faudrait donc donner à la femme, non pas simplement une petite instruction ménagère, mais même une véritable éducation familiale. Il faudrait en quelque sorte adapter ses facultés aux travaux qui l'attendent dans ses futures fonctions familiales.

Quel vaste champ d'exploration pédagogique encore inexploité! Il s'agit non seulement d'initier les fillettes aux travaux manuels de la maison, mais aux responsabilités, aux tâches spirituelles et aux problèmes variés de la vie familiale, et cela à tous les degrés de l'enseignement, sans omettre les premières années, puisque bon nombre d'élèves ne dépassent pas la cinquième et quittent l'école même avant cette classe.

Autrefois, une jeune fille à douze ans était en état de fonder un foyer. Si aujourd'hui, même à vingt, elle n'a ni les connaissances, ni le sérieux, ni la maturité voulues, c'est qu'il y a des lacunes à combler dans sa formation.

Loin de préconiser en cela un programme d'étude qui permette simplement de « distinguer un pourpoint d'avec un haut de chausse », je crois même que l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur doivent contribuer à former des femmes d'intérieur précisément parce que plus intellectuelles et des élites plus intelligemment dévouées, pourvu, toutefois, que cet enseignement soit ordonné à la formation d'une valeur sociale et chrétienne.

Aussi faut-il qu'à tous les degrés de l'enseignement, même dans les classes les plus avancées, même au cours de la spécialisation, et à plus forte raison dans les classes primaires, la technique de la pédagogie, la composition des programmes soient déterminées en fonction du rôle social de la femme. Mais il importe surtout que les maîtresses aient constamment en vue cette préoccupation. Qu'elles soient parfaitement initiées par une éducation sociale et ménagère (qui devrait faire partie intégrante du cours normal) à leur rôle d'initiatrice à la vie.

Mais comment, avec les programmes modernes, songer à introduire, au cours des journées déjà si remplies, de nouveaux enseignements et des arts qui exigent une longue pratique ?

La réponse est bien simple : en incorporant ces exercices aux programmes ou mieux en incorporant le programme à ces exercices et à cette éducation en pleine vie.

Car s'il faut sacrifier quelque chose, c'est le programme actuel qui doit être modifié : la fin passe avant les moyens. Si une méthode ne produit pas l'adaptation des élèves à leurs futures fonctions, est-ce la fonction que l'on doit changer ou est-ce la méthode ?

Or, de nos jours, les jeunes filles se font comptables, dactylos, etc., parce qu'elles ont trop d'instruction pour travailler à la maison ! Elles s'acheminent vers la manufacture, parce que la besogne du foyer leur répugne.

Pourtant, tel ne serait pas le résultat de la formation scolaire si elle avait été orientée vers la préparation à la vie familiale.

Je laisse aux pédagogues la discussion des détails d'application. Mais je sais qu'il est possible, pour en avoir fait l'expérience dans certains groupements de cinq à quinze ans, d'initier les enfants de tous les âges à la pratique ménagère et de développer en elles des qualités d'initiative, de prévoyance et de fraternelle charité qui en feront des petites mamans exquises.

Avec quel plaisir elles exercent leur précoce dextérité, elles essaient leurs jeunes muscles !

Les femmes acadiennes, de qui l'on exigeait, pour être jugées aptes au mariage, de pouvoir soulever une meule de fromage, ne commençaient pas à vingt ans à s'y exercer !

Très jeunes et bien avant la cinquième, les enfants peuvent s'intéresser aux sciences naturelles à l'occasion de leurs petites expériences culinaires, des instruments dont on se sert à la maison, etc.

Des leçons de philosophie, de psychologie, de morale, données sous une forme vivante, à l'occasion de choses vécues, peuvent être comprises par ces petites filles, que les doctrines les plus perverses vont assaillir au sortir de l'école.

Il faut que très jeunes elles s'habituent à l'introspection aussi bien qu'à l'observation sociale, sans quoi elles ne seront jamais sages, au vrai sens du mot: la sagesse naît de la réflexion personnelle sur des faits humains.

Il faut qu'elles s'habituent à la réalisation prompte et généreuse des conclusions de leurs raisonnements, sans quoi leur savoir, comme dit Montaigne, « leur restera dans la bouche comme une nourriture indigeste », il n'influera pas sur leur conduite.

Le but de l'éducation n'est-il pas de préparer une vie saine, droite, active et féconde? Et si les connaissances les plus variées y sont utiles, elles le sont dans la mesure où celles-ci, parfaitement assimilées, se transforment en œuvres de vie.

Et tant que nos jeunes filles ne sortiront pas de leurs classes avec l'enthousiasme des tâches et des vertus maternelles, tant qu'elles ne sauront pas effectivement se dévouer pour les leurs dans toutes les circonstances de la vie, la ruine sociale nous menace.

Car de telles jeunes filles auront la peur de vivre. Elles entreront en ménage en s'y réservant des portes de sortie; et à chaque nouvelle difficulté qui se présentera, le bonheur de la famille sera compromis.

A côté des connaissances nécessaires au maintien de la vie familiale, il y a celles qui permettent d'introduire au foyer des industries rémunératrices. Non pas des industries qui dépendent de l'usine et qui favorisent par trop le *sweating system*, mais de ces métiers et arts domestiques, cultures, élevage, confections, conserves, travaux à l'aiguille, etc., que la femme peut accomplir dans ses moments

de loisir sans se sentir pressée et sans mettre au second rang ses principales occupations.

Jusqu'à présent, malheureusement, ces industries domestiques ont été chez nous des industries de luxe à la merci des touristes américains. Mais si certains échanges locaux se généralisaient, ne pourraient-elles pas devenir de première importance ?

De plus, puisque la jeune fille doit, pendant les années qui précèdent le mariage, se livrer à un travail rémunérateur, n'est-il pas très important qu'elle choisisse un travail qui ne contrarie pas ses naturelles aptitudes pour les travaux domestiques ou des carrières qui l'acheminent vers la vie familiale ?

« Il est des métiers qui absorbent et accablent, dit le même auteur que j'ai plus d'une fois cité depuis le début; la jeune fille qui les entreprend s'écarte diamétralement de la voie familiale dont ils diffèrent du tout au tout. Il en est d'autres qui permettent, non sans inconvénients, à la femme de les mener de front dans la suite avec leurs occupations ménagères: nous l'avons déjà vu. Mais il en est qui, sans en avoir expressément le but, préparent la jeune fille à sa carrière de mère en développant en elle des qualités et des connaissances précieuses pour le foyer. »

Si, par exemple, le service domestique dans les familles était mieux organisé, s'il présentait de meilleures garanties de dignité personnelle et de sécurité pour celles qui s'y livrent, quelle formation pour l'avenir une jeune fille ne pourrait-elle pas en attendre ?

Alors, véritablement, celles que la fortune a favorisées deviendraient des élites, des éducatrices de leurs sœurs moins fortunées. Les qualités des dirigeantes s'insinueraient dans les familles plus modestes et l'on verrait se faire la contagion du bien comme malheureusement on constate aujourd'hui la contagion du mal.

La réglementation des conditions d'engagement, de vie, de travail dans le service domestique pourrait, ce nous semble, rendre cette carrière plus enviable pour nombre de jeunes filles qui y feraient l'apprentissage de la vie de famille au lieu de la désapprendre à l'usine.

Car « on est effrayé, dit Pie XI, quand on songe aux graves dangers que courent, dans les ateliers modernes, la moralité des travailleurs, celles des plus jeunes surtout, la pudeur des femmes et des jeunes filles ».

Pour celles qui se destinent à des carrières plus intellectuelles il y a des arts qui vont à l'embellissement du foyer et qui peuvent s'exercer à domicile ?

Il y a même des professions qui utilisent au maximum les aspirations les plus hautes de la femme : l'enseignement, le soin des malades, et les diverses carrières sociales dans lesquelles elle doit veiller sur la vie et le bonheur de ceux qui ne peuvent y pourvoir par eux-mêmes.

Enfin les carrières littéraires qui ne s'adressent évidemment qu'à un petit nombre, mais dans lesquelles peut s'exercer un grand apostolat.

Il convient éminemment que les jeunes filles soient mises en possession d'un moyen de gagner leur vie qui leur permette d'attendre en paix, avec sérénité, le moment du mariage : car rien ne nuit autant à l'établissement heureux de la jeune fille que cet état d'inquiétude dans lequel elle se trouve souvent pendant les années plus ou moins longues qui précèdent son établissement, énervement qui met son empreinte sur toute sa vie.

De plus, il est tout à fait convenable aussi que ce gagne-pain la maintienne au rang social des autres membres de sa famille, sans quoi ses frères eux-mêmes lui feront gloire de n'être qu'un bibelot. Et de toutes les préparations à la vie de famille, c'est la pire...

Enfin, n'oublions pas d'initier les jeunes filles au dévouement, non pas à un dévouement quelconque, car nous

devons aimer le prochain, comme Dieu, — puisque c'est un même amour, — de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces. La charité, par définition, doit être ingénieuse, c'est saint Paul qui nous le dit.

Il importe extrêmement que les jeunes filles qui ont reçu de l'instruction et des loisirs, et parfois une position sociale qui décuple leur influence, en fassent bénéficier les autres *au maximum*: notre société en a tellement besoin...

Se contenter de faire une aumône de quelques sous, quand on possède une fortune, est-ce exercer vraiment la charité ?

Se contenter d'un don matériel, quand on pourrait dispenser les trésors de son cœur; se contenter de consoler, quand on pourrait relever; se contenter de relever, quand on pourrait affermir et maintenir dans le bien, ce sont des restrictions dont la portée échappe à nos calculs mais qui constituent des péchés d'omission dont plusieurs générations porteront le poids.

La femme, en attendant le mariage, doit donc non seulement éviter ce qui peut compromettre son bonheur futur, mais elle doit aussi se préparer activement à sa mission sublime.

Elle sera encouragée à le faire si tout concourt à lui en donner une haute idée.

« Le goût du foyer chez la femme, dit Mme Baudoin, dépend fatalement de la place qui lui est faite à ce foyer. »

Malheureusement, quand la loi et l'opinion sanctionnent des iniquités à son égard en la maintenant dans une tutelle non pas protectrice, mais oppressive, en accordant au mari des facilités financières au détriment de la justice pour sa femme, on est tenté de reprendre, dans un sens légèrement différent, le mot de tel auteur grec: « Est-il quelqu'un à qui tu t'intéresses moins qu'à ta femme ? »

Il n'y a rien là qui porte à l'estime de la vocation maternelle!

Que l'on est loin de ces coutumes des âges de foi, tout imbues d'esprit chevaleresque, qui suspendaient les rigueurs de la justice elle-même en faveur des mères et qui veillaient à assurer sa sécurité non pas seulement contre les revers de la fortune, moins fréquents alors qu'aujourd'hui, mais principalement contre les humeurs et les passions de l'homme.

Et il faut louer ces *œuvres de réforme sociale* qui s'efforcent, chez nous, d'améliorer la législation dans le sens d'une justice et d'une charité chrétiennes dont la femme et le foyer sont les premiers à bénéficier.

C'est toujours la marque du bon féminisme de concourir à fortifier la famille et d'introduire dans la société plus de charité.

S'il est vrai que la femme doit s'efforcer de pratiquer l'abnégation quand l'occasion s'en présente, il n'en est pas moins vrai qu'ils peuvent être bien coupables ceux qui abusent de sa patience.

« On a tant et tant répété: La femme est un être d'abnégation, dit Mme Baudoin, et on a tellement compté sur ce dévouement sans bornes, que, disons-le en langage expressif, la femme a fini par trouver la plaisanterie mauvaise. Il faudrait discerner, avec plus de psychologie que l'homme généralement n'en apporte à l'étude de la femme, deux sortes de dévouement: l'abnégation joyeuse, l'abnégation douloureuse. »

La liturgie de la messe du mariage ne dit-elle pas aux époux qu'ils doivent s'aimer comme le Christ aime l'Église et comme l'Église aime le Christ? Par conséquent, avec quel respect mutuel et quel désintéressement!

Pour que la femme demeure ou revienne au foyer et pour qu'elle y vienne de bon cœur, il faut *qu'elle s'y sente heureuse et comprise.*

« Ceci, dit le même auteur dont je vous cite si largement les pages, ceci m'amène à chercher une petite que-

relle à bon nombre de maîtres catholiques: ceux-ci, redoutant, non sans raison, les dangereuses influences féminines, imprègnent leurs élèves d'une méfiance de la femme qui restera en eux, peut-être toute leur vie durant. Ce n'est pas ainsi qu'ils les conduiront à l'union douce et profonde d'un beau ménage chrétien. Mieux vaudrait leur enseigner la valeur de la femme qui sait rester pure en vue du mariage et les avertir non point tant des duplicités à craindre de sa part, que des sensibilités à ménager en elle, quand ils ont su la reconnaître et la choisir. »

Et si, de plus en plus, les questions familiales et féminines sont au programme des États et s'incarnent en des textes de lois, il importe que les hommes soient vraiment à même d'en saisir la portée et les répercussions lointaines dans la pratique, afin qu'ils apportent à leur solution, sans différence de parti, la fermeté de principe, le haut idéal chrétien qu'elles exigent.

Et cela suppose chez eux — aussi bien que chez les femmes qui y sont intéressées — *une conception très chrétienne et très compréhensive de la vie.*

C'est pourquoi l'éducation, religieuse et sociale, le ressort de l'éducation, ce par quoi elle pénètre dans les profondeurs de l'âme, est en somme le grand moyen d'orienter à neuf nos efforts et notre bonne volonté.

A quiconque la conception fondamentale de la vie chrétienne est apparue clairement, notre incorporation au Christ et notre fraternité humaine, la responsabilité que nous avons à l'égard les uns des autres ne surprend plus. Et la vie chrétienne vécue, avec son mystérieux trésor de lumières et d'énergies insoupçonnées, rend possible la charité jusqu'à l'héroïsme.

Enfin, parallèlement à cette éducation religieuse, l'éducation sociale en fera voir les applications pratiques. Car vouloir vivre chrétiennement, surtout si l'on a tant soit peu de responsabilités, et ne pas s'initier aux complexités

du monde où l'on devra agir, n'est-ce pas se mettre en route sans connaître le chemin à parcourir ?

L'éducation sociale, c'est la prise de contact avec le milieu où nous vivons: la société, la famille, les divers groupes d'individus si variés, dont nous avons besoin et qui ont besoin de nous, les problèmes que ces multiples relations soulèvent, les principes qui doivent présider à leur solution.

Cette double éducation religieuse et sociale, sans laquelle notre vertu sera prise en défaut, elle doit se faire tout le long de la vie, depuis le premier éveil de la raison, dans l'intimité du foyer, à l'école, après l'école. Car, à mesure que l'intelligence s'ouvre et que l'expérience s'étend, de nouveaux points de vue surgissent qui exigent de nouvelles mises au point.

Aussi bien, *les œuvres d'apostolat social* qui s'efforcent de faire cette double éducation auprès de la jeunesse et du public en général concourent-elles plus que toute autre à l'affermissement du foyer chrétien. Elles font mieux comprendre le pourquoi des exigences de l'Église et de la société. Elles font accepter les austérités de la morale chrétienne et les sacrifices qu'exige la vie familiale.

Elles forment des dirigeants de nos destinées qui songeront à faire du foyer l'objet d'une sollicitude vraiment effective.

Et la femme elle-même, moins soucieuse d'être un rouage de plus dans la grande industrie ou un intermédiaire dans le commerce, trouvera le meilleur emploi de ses facultés dans l'élaboration et l'utilisation toujours plus parfaite de ce qui est nécessaire à la vie des siens.

Elle se penchera vers les berceaux avec une tendresse nouvelle.

Elle se fera, dans tous les domaines de son activité, gardienne des feux sacrés.

Congrès international

pour le retour de la mère ouvrière au foyer

Secrétariat général: France, 25, rue de Valois - PARIS-1^{er}

Le Congrès s'adresse aux organisations et aux personnes de toutes les nations préoccupées des problèmes sociaux.

Plusieurs centres de diverses nations (Allemagne, Angleterre, Belgique, Canada, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Suède, etc...) ont déjà assuré leur participation et leur collaboration au Congrès International de mai ou juin 1933 à Paris.

Le travail des mères hors du foyer est contre nature. Il ne s'agit pas, toutefois, de l'interdire légalement; mais d'obtenir des réalisations de divers ordres (moral, législatif, économique).

Le Comité d'organisation du Congrès demande que dans chaque nation des personnalités du milieu patronal et du milieu ouvrier, des économistes, des sociologues, des travailleurs sociaux, des femmes d'œuvres collaborent à la préparation du Congrès qui doit être l'œuvre de tous.

Il s'agit:

En premier lieu de connaître exactement la situation (proportion des mères salariées travaillant au dehors; conditions de travail, conséquences, palliatifs);

En second lieu de rechercher exactement les causes de ce travail au dehors (causes morales et causes économiques);

En troisième lieu, connaissant ces causes, de s'efforcer de les supprimer ou de les atténuer, rendant ainsi possible le retour de la mère salariée au foyer.

L'activité concertée que le Comité d'organisation propose devra, croit-il, revêtir deux formes, complémentaires d'ailleurs:

L'une cherchera, par une très large campagne, à atteindre surtout l'esprit pour le convaincre; elle s'efforcera de donner une orientation et une formation familiale et ménagère par une éducation ou une rééducation appropriée;

L'autre se préoccupera de mettre les ressources de la famille en rapport avec les besoins matériels, afin que la mère puisse rester chez elle, quand elle le désire.

Si chacun faisait tout l'effort possible, ne pourrions-nous espérer libérer peu à peu la mère qui, principalement à cause de l'insuffisance de ressources du foyer, est contrainte aujourd'hui de travailler au dehors, et faire que « l'enfant de l'ouvrier ne soit plus le seul à ne pouvoir être élevé par sa mère ».

Ceux que cette grave question intéresse et qui pourraient collaborer à l'un ou l'autre des trois points indiqués plus haut sont priés de se mettre en relations avec le Secrétariat de l'École Sociale Populaire (1961, rue Rachel Est) ou avec l'auteur de cette brochure: Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 5035, rue de La Roche, Montréal.

L'ŒUVRE DES TRACTS

publiera en 1933

une série de monographies

sur les

Carrières professionnelles



Le premier fascicule, qui paraîtra en janvier,
contiendra :

Le Sacerdoce

par Mgr L.-A. PÂQUET, P. A.

L'État religieux

par le R. P. Louis LALANDE, S. J.

10 sous l'exemplaire

Abonnez-vous à l'Œuvre des Tracts. Une brochure
par mois. Sujets variés et intéressants.

\$1.00 l'abonnement.



L'ACTION PAROISSIALE

4260, RUE DE BORDEAUX
MONTRÉAL

La lutte autour du cinéma recommence

■
On veut amender la loi qui en interdit l'entrée
aux enfants âgés de moins de seize ans

■
Pourquoi faut-il maintenir cette interdiction ?

■
*Les brochures suivantes, publiées par l'Œuvre des Tracts,
vous renseigneront*

Comment lutter contre le mauvais cinéma ?

par Léo PELLAND

Parents chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Dimanche vs cinéma

par le Chanoine HARBOUR

Le rapport Boyer sur le cinéma

■
Chacune de ces brochures se vend 10 sous

L'Action Paroissiale 4260, RUE DE BORDEAUX
MONTRÉAL

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

74-75. Albert de Mun et l'organisation ouvrière . . .	Abbé GOUIN, P. S. S.
76. Nos errements agricoles . . .	R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J.
77-78. Albert de Mun et la législation sociale . . .	Abbé GOUIN, P. S. S.
*79-80. Microbiologie et maladies contagieuses . . .	Dr J.-A. BAUDOUIN
81-82. L'instruction obligatoire n'est pas nécessaire . . .	R. P. Hermès LALANDE, S. J.
*83. L'Organisation ouvrière . . .	Abbé Edmour HÉBERT
*84. Autour de l'Encyclique « <i>Rerum novarum</i> » . . .	E. S. P.
85. L'Aide aux colons . . .	M. L'HEUREUX
86. Le Problème social et sa solution . . .	Abbé Edmour HÉBERT
87. Les Semaines sociales . . .	E. S. P.
88-89. De l'Internationalisme au Nationalisme . . .	Alfred CHARPENTIER
90. Vers le peuple . . .	Guy VANIER
91. L'Action sociale . . .	Antonio PERRAULT
92-93. La Grève et l'enseignement catholique . . .	R. P. VILLENEUVE, O. M.
94. Programme d'action sociale . . .	Edouard MONTPETIT
95. Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rap- ports avec l'école . . .	Abbé Ad. SABOURIN
96. L'Organisation professionnelle . . .	Mgr L.-A. PAQUET
97. Syndicats patronaux . . .	Abbé Emile CLOUTIER
98. La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada . . .	XXX
99. L'Aspect économique du problème industriel . . .	Edmond CLOUTIER
100. Le Salaire . . .	Abbé Edmour HÉBERT
*101. Nos Pêcheries . . .	Fabien BUGEAUD
102. La Question des chemins de fer . . .	XXX
103. Les Caisnes Desjardins: œuvre sociale . . .	Wilfrid GUÉRIN
104. L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle . . .	Alfred CHARPENTIER
105. L'Organisation ouvrière catholique au Canada . . .	E. S. P.
106. Réformes scolaires . . .	E. S. P.
107. Le Travail du dimanche dans notre industrie . . .	Mgr Eugène LAPOINTE
108. La Gaspésie . . .	J. W.
109. Les Espoirs présents du catholicisme en France . . .	R. P. DONCŒUR, S. J.
110. La Société catholique de Protection . . .	E. S. P.
111. Le Problème des narcotiques au Canada . . .	Olivier CARIGNAN
112. Le Charbon au Canada . . .	Paul CHARTIER, S. J.
113-114. Le Nord qui s'ouvre . . .	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
115. Les Trois Etapes de la question ouvrière . . .	Abbé Edmour HÉBERT
116-117. Dans les chantiers . . .	R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J.
118. La Mortalité infantile . . .	Dr Joseph GAUVREAU
119. La Tuberculose . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
120-121. Le Chômage . . .	Gérard TREMBLAY
122. L'Eucharistie et la question sociale . . .	R. P. Léo BOISMENU, P. S. S.
*123. Le Canada minier . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
124. Le Patriotisme . . .	S. G. Mgr LAFÈCHE
125. L'Apprentissage . . .	E. S. P.
126-127. Notre problème agricole . . .	Charles GAGNÉ
128. Les Forces hydrauliques . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
129. L'Art ménager . . .	Abbé Arm. BEAUREGARD
130. Le Domaine rural canadien . . .	Georges BOUCHARD
131. Les Paysans de France . . .	Georges BOUCHARD
132. La Jeune Fille et les œuvres de charité . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
133-134. Pour et contre le tabac . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
135. Vers l'émancipation économique . . .	G.-E. MARQUIS
136-137. Le Travail de nuit dans les boulangeries . . .	XXX
138. Expansion industrielle dans le Québec . . .	G.-E. MARQUIS
139. Le Logement et la santé . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
*140-141. Travailleurs inconnus: nos aveugles . . .	R. P. Julien SENAY, S. J.
142. L'Éducation de la Justice . . .	R. P. Louis LALANDE, S. J.
143. Abolitionisme ou Règlementation . . .	R. P. J. SALSMANS, S. J.
144. L'Actionnariat syndical . . .	Max. TURMANN
145-146. Le Conseil national d'Éducation . . .	C.-I. MAGNAN
147. Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui . . .	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.
148. Éclaireurs canadiens-français . . .	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
149-150. La Pulpe et le papier . . .	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
151. L'Atelier syndical fermé . . .	Alfred CHARPENTIER
*152-153. L'Alcoolisme et l'Individu . . .	Dr Louis-Philippe ROY
154. L'Eucharistie et les classes dirigeantes . . .	Antonio PERRAULT
155. L'Effort économique de notre race . . .	Rodolphe LAFLANTE

Decidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

156-157. <i>La Forêt canadienne</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
158. <i>Le Caractère de l'adolescent</i>	R. P. Paul-Emile FARLEY, C. S. V.
159-160. <i>Les Allocations familiales</i>	R. P. Léon LEBEL, S. J.
161. <i>L'Association professionnelle</i>	Abbé Maxime FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile</i>	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier</i>	J.-H. RICHARDSON
164. <i>Les petites industries féminines à la campagne</i>	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière</i>	Abbé L.-A. LAFORTUNE Gérard TREMBLAY
166. <i>Les Anciennes Corporations</i>	R. P. STANISLAS, PIRE S. V.
167. <i>Le Communisme international au Canada</i>	E. S. P.
168. <i>Parents et Maltres — Leur collaboration</i>	Abbé Arthur MAHEUX
169. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i>	Albert RIOUX
170. <i>Le Cinéma</i>	Oscar HAMEL
171. <i>La Crise protestante</i>	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
172-173. <i>La Formation technique</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
174. <i>La Gaspésie intérieure</i>	PÉNINSULAIRE
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i>	L.-G. HOGUE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i>	Dr J.-A. BAUDOUIN
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i>	E. S. P.
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i>	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i>	R. P. E. JOMBART, S. J.
180. <i>Le Tourisme — Source de richesse</i>	Eugène L'HEUREUX
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i>	Dr J.-C. BOURGOIN
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i>	Joseph RISI
183-184. <i>La Paroisse au Canada français</i>	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
185. <i>L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique</i>	Abbé J.-Ad. SABOURIN R. P. SCHELPE, S. J.
186. <i>L'Industrie chimique et le Canada</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
187. <i>Le Travail des jeunes filles</i>	Mme W. RAYMOND
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i>	Juge C.-E. DORION
189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i>	R. P. BONHOMME, O. M. I.
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien</i>	E. S. P.
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i>	Wilfrid GUÉRIN
192. <i>L'Eglise et la question syndicale</i>	PP. ARENDT et MÜLLER, S. J.
193. <i>Nos Orphelinats</i>	Sœur ALLAIRE, etc.
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i>	S. S. PIE XI
196. <i>L'Enseignement religieux</i>	S. G. Mgr ROSS
197. <i>La Semaine du dimanche</i>	XXX
198. <i>Pour nos Enfants</i>	Sœur MARIE-HADELIN, etc.
199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques</i>	XXX
200. <i>Pour le bon Journal</i>	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
201. <i>Le Sens catholique</i>	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
202-203. <i>L'Apostolat laïque</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
204-205. <i>Instruction ou Education</i>	Esdra MINVILLE
206. <i>En Russie soviétique</i>	E. S. P.
207-208. <i>Manuel antibolchévique</i>	E. S. P.
209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i>	Antonio PERRAULT
210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i>	S. S. PIE XI
212. <i>Le Mariage chrétien</i>	R. P. Adélar DUGRÉ, S. J.
213. <i>L'Etat et la morale publique</i>	Léo PELLAND
214-215. <i>L'Etat et le mariage</i>	Juge C.-E. DORION
216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique</i>	R. P. Albert MÜLLER, S. J.
217-218. <i>Cahier anticommuniste</i>	E. S. P.
219. <i>Pour la Colonisation</i>	E. S. P.
220. <i>Le Réve communiste</i>	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.P.
221. <i>Pour la Paix</i>	E. S. P.
222. <i>La Famille</i>	R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP.
223-224. <i>Le Plan quinquennal</i>	ENTENTE INTERNATIONALE
225. <i>La Profession agricole</i>	Abbé Georges-M. RUDOLPH
226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité</i>	R. P. BOURNIVA
227. <i>Le Retour de la mère au foyer</i>	Rde Sr GÉRIN-L.

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

Abonnement: \$1.50 par an

92653

BNQ

PÉRIODIQUE DU MESSAGER, MONTRÉAL



C 000 092 653

